



Restitution Loa

Par Dioune

Bonjour, quand j'ai restitué ma Loa, l'état des lieu a été fait par le concessionnaire/commercial. A l'issu il m'a annoncé un montant de 800? pour la remise en état (en me disant qu'il me faisait une fleur?)

Quand j'ai demandé s'il était possible d'échelonner les paiements, il m'a répondu que je pouvais lui faire deux chèques mais je n'avais pas mon chéquier car je ne pensais pas avoir à régler tout de suite et surtout pas un montant aussi élevé.. il m'a dit que je devais payer tout de suite et qu'il m'enverrai la facture dans un second temps..j'ai donc régler du régler en carte bleu sans vraiment me poser de question je dos avouer?

Je me demande maintenant si ce qu'il s'est passé était bien régulier?

Plus j'y pense plus j'ai l'impression de m'être faite arnaquée?

Est-ce que quelqu'un a un avis sur le sujet?

Merci par avance